

## FAQ - Changement de nomenclature des adresses courriels

### Questions – réponses

- **Vais-je perdre mes anciennes adresses courriel ?**  
*Non, toutes les anciennes adresses courriel vont continuer de fonctionner.*
- **Vais-je perdre mes documents ou courriels après le changement ?**  
*Non, tous vos anciens documents ou courriels vont être encore présents.*
- **Mes fichiers sont introuvables (Ex. 404 FILE NOT FOUND) lorsque j’essaie d’ouvrir des fichiers à partir du portail d’Office [www.office.com](http://www.office.com), qu’est-ce que je peux faire pour réussir à ouvrir mes fichiers?**  
L’erreur se produit si vous utilisez les fichiers « Récents, favoris ou récemment ouvert ». Il suffit d’aller ouvrir le contenu à partir de l’emplacement d’origine.
- **Est-ce que mon adresse de courriel pour la téléphonie Skype Entreprise va changer ?**  
*Oui et non, l’adresse pour la connexion de Skype Entreprise ne change pas. Elle reste [mxxxx@cscv.qc.ca](mailto:mxxxx@cscv.qc.ca). Par contre, l’adresse pour la connexion à Outlook qui permet l’affichage des réunions dans le client Skype doit être votre nouvelle adresse de courriel.*
- **Certains de mes liens OneDrive ne fonctionnent plus, qu’est-ce que je peux faire ?**  
*Les liens contenant les anciennes adresses mxxxx\_cscv.qc.ca doivent être repartagés pour être fonctionnels de nouveau. Veuillez vous référer à la documentation suivante.*